

65. Robert Balling

Pays de Rennes

des en























gende et pictos

- Point de départ
- Parking
- 10 Numéro de repère pas à pas
- Aire de pique-nique
- Aire de jeux
- Observatoire à oiseaux
- Espace de loisirs et/ou baignade surveillée
- 1 Information/accueil
- Panorama, point de vue
- Château, manoir ouvert au public
- Château, manoir fermé au public

- Patrimoine bâti
- Site ou patrimoine industriel
- Petit patrimoine (lavoir, pont...)
- Parcs et jardins
- Espaces naturels
- Église et/ou monument religieux
- Croix et calvaires
- Uerger, prairie, bois, clairière
- Balisage
- Accès poussette

Offices de Tourisme du Pays de Rennes

Office de Tourisme et des congrès de Rennes Métropole****

11, rue Saint-Ýves CS 26 410 35 064 Rennes cedex Tél: 02 99 67 11 11 infos@tourisme-rennes.com

Office de Tourisme du Pays de Châteaugiron* Pour venir : Le Château

Pour nous écrire :
16 rue de Rennes
35 410 Châteaugiron
Tél : 02 99 37 89 02
office.tourisme@cc-payschateaugiron.fr
www.tourisme-payschateaugiron.fr

Office de Tourisme de Bruz*

11, place du Docteur Joly 35 170 Bruz Tél: 02 99 05 56 56 office.de.tourisme.bruz@wanadoo.fr www.ville-bruz.fr

Point I du Pays d'Aubigné

Étang de Boulet - La Bijouterie 35 440 Feins Tél : 02 99 69 70 69 contact@pays-aubigne.fr www.pays-aubigne.fr

Organismes du tourisme

- Comité Départemental du Tourisme Haute Bretagne Ille et Vilaine www.bretagne35.com
- Comité Régional du Tourisme www.tourismebretagne.com

Organismes de la randonnée pédestre

■ Comité Départemental de la Randonnée Pédestre d'Ille et Vilaine (CDRP 35)

Maison départementale des sports 13B, avenue Cucillé 35 065 Rennes cedex Tél: 02 99 54 67 61 info@rando35.fr www.rando35.fr

Extraits de SCAN 25° - ® IGN - 2013 - Autorisation n° 40-13.132

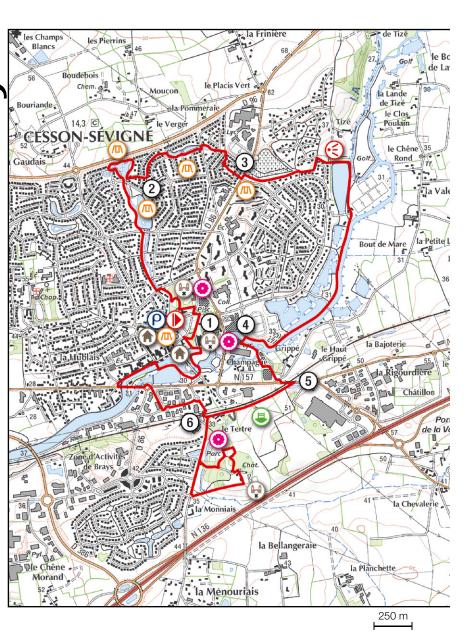




9km



Jesson-Sévigné



Place du Marché

Jaune

Place du Marché, au niveau du lavoir



Située aux portes de Rennes, la ville de Cesson-Sévigné offre un paysage qui a su conserver et cultiver les traces de son histoire. Sa croissance se réalise dans le respect du paysage, de la végétation et du bâti existant que cette promenade vous permettra de découvrir.

Depuis le lavoir, près de la place du Marché, traverser la rue de l'Hôtel de ville pour entrer dans le parc du manoir de Bourgchevreuil. Classé pour son intérêt paysager, ce parc aménagé à la française accueille le Conservatoire régional botanique du Fuchsia, riche de 300 variétés. On peut également y découvrir le manoir de Bourgchevreuil, édifié en plusieurs campagnes du 16° au 18° siècle, il accueille des sièges d'associations.

- Parcourir le parc et sortir sur le mail de Bourgchevreuil. Contourner le rond-point par la gauche et entrer dans le parc du manoir de la Chalotais. Appuyé à l'Hôtel de ville (manoir de la Chalotais, 16° siècle), il s'étend sur trois hectares. Site classé depuis 1992, ce jardin héberge une serre ou orangerie et un embarcadère pittoresque. Le traverser pour accéder à l'avenue de Caradeuc au nord, la suivre sur la gauche, avant de s'engager sur l'avenue de la Grande Fontenelle sur la droite. Remonter l'avenue et traverser la rue de Belleville pour rejoindre le chemin de l'étang. Le longer par la gauche, franchir la rue du Réage et contourner un second étang par la gauche.
- 2 Emprunter une allée rejoignant la rue du Roquet et longer un troisième étang. Le traverser en empruntant la passerelle pour le longer au sud. Suivre une allée piétonne de lotissement en traversant la rue des Perrins puis, la rue de la Bretonnière. Passer l'aire de jeux du Placis Vert et déboucher sur la rue de la Chalotais.
- Suivre la rue de la Chalotais sur la gauche et emprunter une allée bordée d'arbres qui longe le cimetière. Après un lotissement à droite, emprunter la sente qui descend à travers prés (à gauche, vue sur le manoir de Tizé, 16° siècle). Longer la tête de l'étang et tourner à droite et emprunter l'allée sablée qui suit longuement la Vilaine.
- 4 Au niveau du lycée Sévigné, franchir le pont à gauche et tourner à gauche. Emprunter la passerelle, puis passer entre la salle des Arts Martiaux et le Palais des sports. Monter par le grand escalier et traverser la rue de Paris au niveau du rond-point.
- Prendre après le pont de la SNCF la première petite route à gauche et la suivre jusqu'à arriver au point 6. De là, descendre pour gagner l'entrée du parc de la Monnais. S'étendant sur 9 hectares, il est planté de séquoias et d'espèces rares. Monter vers la maison de maître dite château de la Monniais et suivre, vers la gauche, le parcours de l'Arboretum qui contourne une pièce d'eau. Passer derrière le château, datant de la fin du 19° siècle et qui forme un bel exemple d'habitation dans le style Castel Tudor. Le premier étage a été réhabilité en logements par la commune. Cette construction demeure néanmoins un témoin significatif

des manoirs bretons. Emprunter en face le sentier tortueux qui descend dans une ancienne carrière (grotte) et rejoindre une allée goudronnée. Se diriger à droite et redescendre au portail d'entrée.

Emprunter le passage souterrain (halte ferroviaire). Au rondpoint, tourner à gauche puis, bifurquer dans l'allée à droite.
Prendre la rue de Paris à gauche et tourner à droite au rondpoint. Se diriger vers le centre-ville en suivant le cours de
la Vilaine. Traverser la rivière et suivre à gauche l'allée bordée
de chênes qui passe entre deux étangs. À gauche du calvaire,
franchir la passerelle et longer le plan d'eau (vue sur les vieux
ponts dont les plus anciennes arches datent de la période
médiévale) puis la Vilaine. Emprunter la deuxième passerelle
et contourner le centre culturel par la gauche pour rejoindre
votre point de départ.

À Voir

Le lavoir.

Le manoir de Bourgchevreuil et son parc.

Le manoir de la Chalotais et son parc.

Bois de la Justice.

Château de la Monniais et son parc.

Les Vieux Ponts.